



Paris, le 31 octobre 2019

M. Benjamin RAIGNEAU
DRH du GPF SNCF
2, Place aux Etoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Copie à mesdames :
Béatrice Lafaurie, DRH SNCF Voyages
Marie-Anne Jeannel, DRS SNCF Réseau

Monsieur le Directeur,

La loi du 27 juin 2018 portant réforme du ferroviaire prévoit la mise en place d'une instance commune réunissant l'ensemble des cheminots du GPF actuel.

Cette dernière gèrerait les activités sociales à caractère national, telles que réalisées aujourd'hui par le CCGPF, ainsi que certaines attributions et prérogatives économiques, transverses au sein du GPF.

Cette négociation revêt un caractère d'urgence, le CCGPF étant prévu, faute d'accord, de fermer au 31 décembre 2019. A ce jour, hormis une bilatérale, l'ensemble des négociations est stoppé par l'absence de convocation faite par la direction aux fédérations syndicales.

Ce blocage est incompréhensible et dangereux au regard des enjeux pour les cheminots tant sur leurs activités sociales que sur leur maîtrise de la marche générale de l'entreprise.

En parallèle, les négociations se tiennent dans les deux EPIC, mais leurs contenus ne peuvent être stabilisés faute de visibilité sur les attributions de l'instance commune. Cette absence de vision globale sur les prérogatives et sur les attributions de l'instance commune nous oblige à suspendre toutes les futures rencontres programmées par les EPIC Mobilités et Réseau.

Au regard de cette situation, les quatre fédérations représentatives vous demandent :

- D'engager en urgence une négociation sur l'instance commune en convoquant une table ronde ;
- De reporter la signature de l'accord relatif à la composition du comité social et économique central SNCF Voyageurs.

Nous attendons par retour de courrier un calendrier rapide afin de pouvoir trouver une solution partagée entre tous dans les plus brefs délais.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

CGT
Laurent BRUN

UNSA
Didier MATHIS

SUD-Rail
Erik MEYER

CFDT
Didier AUBERT